
INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME / HOMME

SAS HUISSIERS RÉUNIS

MESURES DE CORRECTION ET OBJECTIFS

Pour rappel, l'index d'égalité professionnelle 2021 est de 74 / 100 points.

Il est à noter que celui-ci a évolué par rapport à l'index 2020 qui était de 72, mais reste toutefois en-deçà de 75 points.

1- Écart de rémunération

Indicateur ayant obtenu 29 / 40 points.

Revalorisation des salaires des employés femme dans toutes les tranches d'âge y compris les cadres.

Pour cela, il convient sur l'année de revoir les salaires et de réduire les écarts entre hommes et femmes :

- Femme moins de 30 ans = +0.4%
- Femme entre 30 et 39 ans = +2.0 %
- Femme entre 40 et 49 ans= +3.0%
- Femme 50 ans et plus = +2.0%
- Cadre femme entre 40 et 49 ans = +1.0 %

Une attention sera également portée sur l'embauche de personnel masculin, sous-représenté en nombre de salariés.

2- Augmentations individuelles

Indicateur ayant obtenu 35 / 35 points, pas de correction.

3- Augmentations au retour de congé de maternité

Indicateur ayant obtenu 0 / 15 points.

Revalorisation systématique au retour de congé de maternité.

4- Dix hautes rémunérations

Indicateur ayant obtenu 10 / 10 points, pas de correction.

OBJECTIF : dépasser le seuil de 85 points et atteindre plus de 90 / 100 points

